

Devenir Délégué à la Protection des Données (DPO) Certifié **PECB CERTIFIED DATA PROTECTION OFFICER**

Acquérir toutes les connaissances et compétences nécessaires pour diriger au sein d'un organisme tous les processus de mise en conformité aux exigences du Règlement général sur la protection des données (RGPD)

Code formation : DPO | Durée : 5 jours | Cours officiel : PECB | Certification : PECB CERTIFIED DATA PROTECTION OFFICER

Prochaines sessions (dates, villes et tarifs) et réservations : www.chartered-managers.com/formation-dpo

Le Cabinet Chartered Managers est partenaire officiel du PECB. Ce partenariat nous permet de proposer les formations officielles du PECB conformément aux exigences du PECB : formateurs Chartered Managers accrédités par le PECB, supports de cours officiels du PECB, examen de certification PECB et unités FPC.

CONTEXTE

La protection des données personnelles est une composante incontournable du bon fonctionnement et de la sécurité au sein d'une organisation. Le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) est le texte de référence sur les responsabilités et actions en termes de sécurité des données.

Le rôle de DPO (Data Protection Officer ou DPD : Délégué à la protection des Données) dans une organisation, exige non seulement de connaître les règles du RGPD (ou GDPR) mais il doit aussi savoir comment mettre en oeuvre les mesures de mise en conformité avec le RGPD.

Au-delà de la connaissance du RGPD, ainsi que du rôle du délégué à la protection des données, notre formation **Data Protection Officer (DPO)** vous permettra d'acquérir toutes les connaissances nécessaires à la compréhension du RGPD et à la mise en place de sa conformité au sein d'une entreprise, en respectant les phases PDCA : Planifier, Faire, Vérifier, Agir.. A la fin de la formation, vous passerez l'examen afin d'obtenir la certification officielle **PECB Certified Data Protection Officer** qui atteste de votre expertise à conseiller les entreprises dans l'application des règlements de protection des données.

Au regard de ce qui précède et en vue de **développer vos compétences** et **certifier votre expertise** dans le domaine de la Sécurité de l'Information, que le Cabinet CHARTERED MANAGERS vous offre l'opportunité de formation certifiante PECB « **Data Protection Officer** » qui vous permettra d'acquérir les connaissances et compétences nécessaires pour mettre en oeuvre et gérer de façon efficace un cadre de conformité visant la protection des données à caractère personnel.

À QUI S'ADRESSE LA FORMATION

Public cible :

La formation et certification Data Protection Officer s'adresse principalement aux:

- Responsables de projets et consultants qui désirent préparer et aider un organisme à mettre en oeuvre les nouvelles procédures et à adopter les nouvelles exigences présentées dans le RGPD ·
- Professionnels impliqués dans l'accompagnement et la mise en place des exigences et procédures RGPD au sein d'un organisme ;
- Professionnels et responsables impliqués dans la gestion des risques et la protection des données à caractère personnel au sein d'un organisme ;
- Professionnels, responsables et membres des équipes de sécurité de l'information, de gestion des incidents et de la continuité des activités.

- Responsables des ressources humaines
- Responsables «compliance»
- Auditeurs de la sécurité de l'information
- Responsables juridiques et juristes
- Membres des services en charge de la conformité
- Opérationnels en charge du traitement des données
- Délégués à la protection des données et membres de la direction générale responsables de la protection des données à caractère personnel d'une entreprise
- Conseillers spécialisés en sécurité des données à caractère personnel
- Aux spécialistes des questions techniques et de conformité qui désirent se préparer à occuper un poste de délégué à la protection des données

Pré-requis : Aucun .

OBJECTIFS / COMPÉTENCES VISEES

a l'issue de cette formation Data Protection Officer, vous atteindrez les objectifs suivants :

- Acquérir une compréhension approfondie des concepts, des approches, des méthodes et des techniques permettant une protection efficace des données à caractère personnel.
- Connaître et utiliser les fondamentaux du règlement sur la protection des données ;
- Comprendre l'objectif, le contenu et la corrélation entre le règlement général sur la protection des données et les autres cadres réglementaires. .
- Savoir l'ensemble des concepts, techniques et méthodologies pour une protection des données personnelles optimale ;
- Appliquer les exigences de protection des données au sein d'un organisme ou d'une entreprise ;
- Conseiller un organisme dans la mise en place, la gestion, la surveillance et le maintien d'un cadre conforme au règlement général de protection des données ;
- Réussir l'examen et obtenir votre certification **PECB Certified Data Protection Officer..**
- Savoir interpréter les exigences relatives à la protection des données dans le contexte particulier d'un organisme. .

CONTENU DE LA FORMATION

JOUR 1 : INTRODUCTION AU REGLEMENT GENERAL SUR LA PROTECTION DES DONNEES (RGPD)

- Objectifs et structure du cours
- Règlement général sur la protection des données
- Principes fondamentaux du RGPD
- Débuter la mise en place du RGPD
- Comprendre l'organisme et clarifier les objectifs de la protection des données
- Analyse du système en place

JOUR 2 - PLANIFICATION DE LA MISE REUVRE DU RGPD

- Direction et approbation du projet de conformité du RGPD
- Politique de protection des données
- Définition de la structure organisationnelle de la protection des données
- Classification des données
- Évaluation des risques en vertu du RGPD

JOUR 3 - DEPLOIEMENT DU RGPD

- Analyse d'impact sur la protection des données
- Conception des mesures de sécurité et rédaction de politiques et de procédures spécifiques
- Mise en oeuvre des mesures de sécurité
- Définition du processus de gestion des documents
- Établissement d'un plan de communication

JOUR 4 - SURVEILLANCE ET AMELIORATION CONTINUE DE LA CONFORMITE AU RGPD

- Plan de formation et de sensibilisation
- Gestion des opérations · Gestion des incidents
- Surveillance, mesure, analyse et évaluation

CHARTERED MANAGERS / EXPERTS ASSOCIES

Audit-Conseil-Formation-Certification

RCCM : RC/DLA/2015/A/3272 - N.I.U : P026812404446R

Siège social : Immeuble. EDUFORMATEL, Pénétrante Douala Est - BP 1904 Bonanjo Douala - Cameroun • Tél : (237) 679 66 58 58

Bureau de Paris : 21 boulevard Haussman, 75008 Paris • Tél. : +33 (0) 6 44 63 44 24

info@chartered-managers.com • www.chartered-managers.com

- Audit interne
- Violation des données et actions correctives
- Amélioration continue
- Compétence, évaluation et fin de la formation

JOUR 5 . PASSAGE DE L'EXAMEN DE CERTIFICATION DATA PROTECTION OFFICER

- L'examen final de certification CERTIFIED DATA PROTECTION OFFICER garantit que les candidats possèdent les connaissances et les compétences nécessaires pour mettre en œuvre un projet de digitalisation et d'archivage numérique.
- Il se déroule pendant la dernière demi-journée et dure environ trois heures.
- Pendant l'examen, les participants sont autorisés à utiliser la totalité de la documentation PECB fournie pendant la formation, ainsi que leurs notes personnelles mais ne sont pas autorisés à utiliser leur ordinateur portable, tablette ou tout autre matériel électronique.
- Un score minimum de 70% est exigé pour réussir l'examen
- L'examen est Openbook : le support de cours et les notes prises sont autorisés pendant l'examen

EXAMEN DE CERTIFICATION (Conçu, surveillé et corrigé par PECB)

À l'issue de la formation, l'examen final de certification « **PECB Certified Data Protection Officer** » est passé au choix du candidat sur papier ou en ligne. **Le candidat est évalué sur les six compétences constitutives de la certification :**

- **Domaine 1** Les concepts de protection des données et les droits de la personne concernée
- **Domaine 2** Les responsables de traitement, les sous-traitants et le délégué à la protection des données
- **Domaine 3** Planification du projet de conformité au RGPD
- **Domaine 4** Analyse d'impact relative à la protection des données
- **Domaine 5** Les mesures et les approches de la protection des données
- **Domaine 6** Évaluation de la performance, surveillance et mesure du projet de conformité au RGPD

LA CERTIFICATION

Sous un délai de 6 à 8 semaines, PECB communique par courriel au participant son résultat

Après avoir réussi l'examen, vous pouvez demander l'une des qualifications mentionnées sur le tableau ci-dessous. Un certificat vous sera délivré si vous remplissez l'ensemble des exigences relatives à la qualification sélectionnée

| Qualification | Examen | Expérience professionnelle | Expérience projet de digitalisation | Autres exigences |
|---|---|--|---|---------------------------------------|
| PECB Certified Provisional DATA PROTECTION OFFICER | Examen PECB Certified DATA PROTECTION OFFICER | Aucune | None | Signer le code de déontologie de PECB |
| PECB Certified DATA PROTECTION OFFICER | Examen PECB Certified DATA PROTECTION OFFICER | Cinq années : Deux années d'expérience en gestion des données numériques | Activités de projet totalisant 300 heures | Signer le code de déontologie de PECB |

En cas d'échec à l'examen, les résultats sont accompagnés de la liste des domaines dans lesquels la note obtenue est inférieure au minimum requis afin de vous permettre une meilleure préparation pour repasser l'examen. Vous pouvez le repasser dans les 12 mois qui suivent sans frais supplémentaires .

ÉQUIVALENCES, PASSERELLES, SUITE DE PARCOURS ET DEBOUCHES

- La certification permet aux individus de disposer des compétences nécessaires à la définition, à la mise en œuvre, le suivi et l'amélioration de la sécurité de l'information dans l'entreprise.
- Répondre aux exigences de postes correspondants aux profils suivants :
 - Délégués à la Protection des données / Data Protection Officers
 - Documentalistes,
 - Record managers
- La certification permet aux entités utilisatrices de faciliter la gestion des compétences et le recrutement en s'appuyant sur une certification reconnue à l'échelle mondiale.
- Favoriser la collaboration inter-organisationnelle en partageant un langage et des processus communs.
- Garantir aux parties prenantes de l'organisation un certain standard de qualité.
- Le maintien dans le temps de la certification garantit la transférabilité des compétences d'une entité utilisatrice à une autre.

PROFIL FORMATEUR :

Nos formateurs sont des professionnels de terrain dans leur domaines d'intervention respectifs, ils sont certifiés dans les domaines concernés agréés **PECB**. Dans le cas spécifique, l'animateur de cette formation est :

EXPERT EN GESTION PHYSIQUE DES ARCHIVES - EXPERT EN DROIT DES AFFAIRES

- Certifié PECB DATA PROTECTION OFFICER
- Certifié DPO / RGPD
- Certifié PECB ISO/IEC 27001 Lead Implementer et PECB ISO/IEC27001 Lead Auditor,
- Certifié PECB ISO/IEC 27032 Lead cybersecurity manager,
- Certified PECB Trainer
- Consultant Cybersécurité et Formateur au Cabinet Chartered Managers

METHODES PEDAGOGIQUES ET MOYENS MOBILISES

Dans son ensemble la formation sera orientée pratique dans un rapport de 80 % pratique et 20 % théorique. Les participants devront directement appliquer les acquis à la sortie de la salle de formation.

1. Approche andragogique:

- **Cours magistral/ Exposé** basé sur les normes ISO27001, ISO27002, ISO27003, ISO27004, ISO27005 et ISO 27006, illustré de nombreux exemples pratiques basés sur le retour d'expérience de CHARTERED MANAGERS et de nos clients, qui permet de présenter les concepts clés, les outils et méthodes recommandés, assortis d'analyses des situations concrètes par l'étude des cas pratiques réels pour illustrer les exposés afin de permettre aux participants se s'approprier progressivement les outils et méthodes, puis à requérir les points de vue des participants notamment en ce qui concerne leur expérience et les obstacles à lever pour faciliter la mise en place des outils ;
- **Élaboration des schémas** qui servent de repères pour l'application pratique des concepts
- **Exercices – études de cas pratiques**
 - Pratiques individuels et collectifs effectués par les stagiaires, basés sur une étude de cas : périmètre, politique, procédures, suivi et réunions, appréciation des risques, indicateurs.
 - Ce stage vous propose à titre de préparation de nombreux exercices, études de cas et travaux pratiques.
 - Focus sur une préparation optimale pour le passage de l'examen. Respect du règlement de certification officielle ISO.
 - Des projets types de sécurité vous seront proposés afin d'expérimenter par la pratique.
 - Vous apprendrez à déterminer les indicateurs clés d'une PSSI et d'un projet de sécurité.
 - Une démarche pédagogique interactive vous sera proposée.
 - Exercices écrits et oraux de mise en situations, tests de connaissance de type QCM
 - Exercices individuels de révision pour se préparer à l'examen, avec un exercice chaque soir à faire chez soi.
 - Une présentation orale.
- **Partage des meilleures pratiques** sur les expériences des participants lors d'échanges interactifs et débats sur leurs problématiques liées à la Data Protection Officer :
- Les tests pratiques sont similaires à l'examen de certification

2. Outils pédagogiques :

- Projection de diapositives powerpoint
- Utilisation de tableau à feuilles mobiles
- Plateforme de visioconférence Zoom pour les classes virtuelles
- Plateforme KATE de PECB pour les formations en e-Learning

3. Documentation fournie aux participants

- Remise au début de la formation d'un support de formation de plus de 450 pages
- Remise de cas pratiques et d'un cahier de travaux pratiques
- Un exemplaire de la norme ISO/IEC 27001 (en option)
- À l'issue de la formation, un certificat de participation de 31 crédits DPC (Développement professionnel continu) est délivré

3 OPTIONS DE FORMATION AU CHOIX

En présentiel :

La formation se déroule dans l'une de nos salles de formation ou dans un hôtel de haut standing assortis de toutes les commodités utiles et équipés pour accueillir les rencontres de type internationales ;
Une semaine avant le début de la formation, le participant reçoit par courriel une convocation indiquant les modalités d'accès à la formation.

• **Voyage et hébergement :** Les frais de voyage et d'hébergement sont à la charge du participant et ne sont pas inclus dans les frais de formation. CHARTERED MANAGERS envoie une liste indicative d'établissements hôteliers aux participants dont la participation est confirmée afin de leur permettre de trouver des logements à proximité ou sur le site de la formation.

Nous pouvons également vous réserver un hébergement dans l'hôtel qui abrite la formation, ou à proximité du lieu de formation à un tarif préférentiel. Si cette option vous convient, merci de nous le faire savoir au moment de l'inscription. Nos partenaires hôteliers vous accueillent dès votre descente d'avion à l'aéroport et vous conduisent directement dans votre chambre d'hôtel. Une liaison hôtel-aéroport est également assurée à votre départ.

• **Visa:** Le visa d'entrée étant obligatoire pour certains pays hôtes, il est conseillé de le solliciter le plus tôt possible auprès de la représentation diplomatique du pays accueillant la session de formation la plus proche de votre lieu de résidence.

En télé-présentiel / classe virtuelle via Zoom :

Un nouveau moyen de se former souple, agile, économique. Ce mode combine les avantages d'une formation présentielle (interactivité) avec ceux d'une formation à distance (pas de déplacement, prix attractif...). C'est aussi efficace qu'une formation en présentiel, mais vous pouvez les suivre depuis votre domicile ou votre bureau.

- Le participant reçoit par courriel un lien lui permettant de rejoindre la classe virtuelle à partir d'un terminal connecté à internet. Le participant qui choisit cette option doit s'assurer d'avoir accès à un ordinateur ou une tablette avec une connexion internet fiable, à une caméra, à un micro ainsi qu'à un haut-parleur.
- En temps réel (formation synchrone), il suit la formation affichée au centre de l'écran (diapositive powerpoint déroulé par le formateur) et écoute le formateur, le voit parler, peut interagir avec lui, poser des questions, faire répéter. Au même titre qu'une formation en présentiel, le formateur écoute les questions, répond, instaure le débat en temps réel, maîtrise la cadence et diffuse l'apprentissage tout en contrôlant à tout moment la bonne acquisition.
- Le formateur peut diffuser sur son écran des outils pédagogiques complémentaires (tableaux, schémas, graphique) au fur et à mesure de la formation. Le participant est évalué pendant la formation au moyen de QCM et corrigés avec le formateur afin de déterminer les acquis.

En e-learning individuel

Cette formation est également accessible en mode e-learning individuel. Vous les suivez à votre propre rythme, au lieu de votre choix, que ce soit au bureau ou à la maison. Il n'y a aucune limite de temps pour terminer le programme.

- Dès confirmation de son inscription, le participant reçoit un email contenant les instructions pour créer gratuitement son compte sur la plateforme e-learning et installer l'application de formation sur son ordinateur ou sa tablette.
- Il nous communique l'adresse email associés à son compte. Dans les 24 heures ouvrables qui suivent, nous activons sa formation afin de lui donner accès à la formation (supports vidéos et/ou PDF et autres supports matériels tels que des études de cas et des exercices).
- Lorsqu'il est prêt, vous peut facilement passer un examen individuel en ligne à sa convenance

INFORMATIONS PRATIQUES

DATES/DUREE/TARIF :

- 1. En présentiel / télé-présentiel :** Cette formation est conçue pour être administrée sur **5 journées soit 35 heures**
 - **Interentreprises :** Plusieurs sessions sont proposées dans l'année. **Le coût varie suivant la ville où nous organisons la session et du type d'organisation mise en place.** Voir toutes nos sessions (dates, villes et tarifs) sur la page web de la formation pour choisir ceux s'adaptent le mieux à votre agenda www.chartered-managers.com/formation-dpo
 - **Intra-entreprise :** Nous pouvons déployer cette formation pour vos seuls employés (en présentiel ou en télé présentiel) aux dates et lieux qui vous conviennent, sur toute l'Afrique et toute la France. Un devis personnalisé vous sera adressé en moins de 48 heures sur simple demande en ligne en allant à l'adresse suivante www.chartered-managers.com/formation-dpo
- 2. En e-learning :** Vous y avez un **accès illimité à la formation** via la plateforme e-learning. Elle débute immédiatement dès que vous confirmez votre inscription. Vous la suivez à votre rythme pendant la durée qui vous convient et nous demander la programmation de votre examen de certification en ligne dès que vous êtes prêt.

Le cout standard de la formation vous donne droit à :

- L'accès à la formation animée par des formateurs CHARTERED MANAGERS accrédités par PECB
- Support de formation officiels du PECB de plus 450 pages en couleur ;
- Fascicules d'exercices, cas pratiques et corrigés type pour une meilleure préparation de l'examen ;
- La préparation intensive à l'examen international de certification ;
- Le passage de l'examen de certification
- L'accompagnement et le suivi du processus de certification
- La délivrance d'une Certification **DATA PROTECTION OFFICER** par **PECB** après un résultat positif à l'examen.
- En cas d'échec (ce qui arrive rarement avec nous), le droit de passer une seconde session d'examen dans un délai de 12 mois sans frais supplémentaires
- Un certificat de participation de 31 crédits CPD (Continuing Professional Development) quelque soit le résultat de l'examen
- L'accès au forum privé de la formation pour continuer les échanges professionnels avec vos pairs et avec les formateurs Chartered Managers
- Une pause-café et une pause-déjeuner pendant toute la formation pour les formations en présentiel

PROCÉDURE D'INSCRIPTION

1. Effectuer une réservation en ligne sur : www.chartered-managers.com/formation-dpo ou bien **nous contacter par email, téléphone ou whatsapp pour qualifier votre besoin de formation**
2. Vous recevrez immédiatement par email un devis et une fiche d'inscription avec nos coordonnées bancaires pour déclencher votre règlement.
3. Compléter et nous renvoyer la fiche d'inscription avec le justificatif du règlement des frais de formation par email à l'adresse indiquée sur la fiche.

MODALITES DE REGLEMENT :

- Les factures sont immédiatement émises suite aux pré-inscriptions / réservations en ligne.
- Le délai de règlement est fixé à **15 jours avant le début** de la session choisie.
- Les inscriptions ne sont confirmées qu'à réception du règlement

ACCES A LA FORMATION :

- La convocation contenant l'ensemble des détails pratiques (programme détaillé, horaires, lieux, possibilités d'hébergement à proximité du lieu de formation, etc.) et le cas échéant, les identifiants personnels de connexion à la plateforme de formation en ligne à la date de la session vous sont envoyés après règlement de la facture.

Veillez remplir ce formulaire et le retourner par MAIL: info@chartered-managers.com ou WHATSAPP : +237 679 66 58 58 / +33 6 44 63 44 24
 Dès réception, nous vous ferons parvenir une **facture proforma** accompagnée de nos **coordonnées bancaires** pour effectuer votre règlement. Une facture définitive acquittée pour votre comptabilité vous sera remise au début de la session ou avant sur simple demande

FORMATION CHOISIE

Code de la formation dans le catalogue ou le site internet CHARTERED MANAGERS : _____

Intitule de la formation : _____

Date de la session (à remplir selon le calendrier disponible sur notre site) : _____

Formule choisie : e-Learning individuel Classe virtuelle (via Zoom)
 Présentiel Lieu : (ville) _____

ENTREPRISE / CABINET / ORGANISATION

Dénomination sociale : _____

Adresse : _____

B.P. : _____ Ville : _____ Pays : _____ N.I.U : _____

Email : _____ Tél: _____ RCCM : _____

Nom du 1^{er} responsable de l'entreprise : _____

Fonction : _____ Cell : _____ Email perso : _____

Personne à contacter pour le règlement de notre facture : _____

Fonction : _____ Cell : _____ Email perso : _____

INFORMATION SUR LES PARTICIPANTS

| | Nom e prénom ^(a) | Fonctions | Email ^(b) | Mobile WhatsApp ^(c) | Montant |
|----|-----------------------------|-----------|----------------------|--------------------------------|---------|
| 01 | | | | | |
| 02 | | | | | |
| 03 | | | | | |
| 04 | | | | | |
| 05 | | | | | |
| 06 | | | | | |
| 07 | | | | | |
| 08 | | | | | |
| 09 | | | | | |
| 10 | | | | | |

a) Prière d'écrire les noms exactement comme ils doivent paraître sur le **CERTIFICAT de participation**
 b) Merci d'inclure les **emails des participants** pour la réception des documents de travail avant la formation
 c) Le **numéro mobile/WhatsApp** est nécessaire pour contacter le participant la veille du séminaire pour lui envoyer les informations pratiques d'accès à la formation ou son IDENTIFIANT PERSONNEL d'accès à la formation

BAREME DES REDUCTIONS : (les réductions ne sont pas cumulables)
 Réduction d'inscription rapide : Paiement 30 jours avant le début : - 10% | Paiement 20 jours avant le début : -5%
 Réduction supplémentaire pour inscription de groupe : 3 à 5 participants : 5% - plus de 5 participants : -10%

Réduction EXCEPTIONNELLE Si vous avez un code de réduction en cours de validité : **Inscrire le code**
 Inscrivez ici le code de réduction qui vous a été communiqué : _____

AUCUNE REDUCTION N'EST POSSIBLE SI PAIEMENT MOINS DE 15 JOURS AVANT LA FORMATION

| | |
|--------------------------------|--|
| Total | |
| Réduction (voir barème) | |
| TVA | |
| NET A PAYER | |

MODE DE PAIEMENT

Virement bancaire ou versement cash

CB/Paypal

Western Union / MoneyGram / Express Union / Ria / Wari / Gajo /

Modalité de paiement : au plus tard 15 jours avant le début de la session

Fait à : _____

Le : _____

Nom, cachet et signature autorisés

L'inscription à cette formation est soumise aux conditions générales de participation disponibles dans notre catalogue et sur notre site Internet à l'adresse www.chartered-managers.com/cgv.pdf. Le signataire déclare expressément les avoir lu et approuvé sans réserve.